

**NOM et PRÉNOM DU JEUNE :**

Date et lieu de naissance :

GARÇON

FILLE



VILLE DE  
BEAUMONT  
Puy-de-Dôme

## vacances de printemps 2019

### BON D'INSCRIPTION – 1 par jeune

A rendre au plus tard le 5 avril

uniquement lors des permanences administratives de l'accueil de loisirs



Cocher la ou les périodes choisies

Dates	Journée	Après midi
lundi 15/04		<input type="checkbox"/>
Mardi 16/04	<input type="checkbox"/>	
Mercredi 17/04	<input type="checkbox"/>	
Jeudi 18/04		<input type="checkbox"/>
Vendredi 19/04		<input type="checkbox"/>

dates	Après midi	Soirée
Mardi 23/04	<input type="checkbox"/>	
Mercredi 24/04	<input type="checkbox"/>	
Jeudi 25/04	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 26/04	<input type="checkbox"/>	



► Le jeune arrivera au pôle jeunesse entre 9 h 00 et 9 h 30 ou entre 14 h 00 et 14 h 30

Le jeune partira du pôle jeunesse de Beaumont entre 11 h 45 et 12 h 00 ou entre 17 h 30 et 18 h 30 (sauf dans le cas d'activité finissant plus tard où l'horaire de retour vous sera précisé) :

avec Les parents  Une autre personne (préciser son nom) : \_\_\_\_\_  seul

► Fiche de renseignements déjà remplie pour 2018-2019 : OUI  NON

► Éléments à fournir (les dossiers sont retenus par ordre d'arrivée) :

- Le présent bon d'inscription dûment complété et signé.
- Le dossier de renseignements 2018-2019 (s'il n'a pas déjà été renseigné avec fiche de renseignements, carnet de santé et assurance)

► Je règle ce jour la somme (à joindre impérativement à cette fiche) de \_\_\_\_\_ € par :

Chèques vacances

Chèque bancaire

Espèces

Chèques libellés à l'ordre de « TRESOR PUBLIC », d'un montant égal aux frais de séjour, déductions faites des aides éventuelles auxquelles vous avez droit (Comité d'entreprise, CAF...):

**Attention :** un chèque par famille et par séjour Préciser au dos : les nom et prénom des enfants et le nom de l'accueil de loisirs

À \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature

► Recommandations particulières à écrire au dos de cette fiche.

► TARIFS: (des aides peuvent être déduites : (comité d'entreprise, service social, etc...))

tarifs (selon QF CAF)	Commune de Beaumont		hors commune	
	Journée (sans repas)	½ jour (sans repas)	Journée (sans repas)	½ jour (sans repas)
0 à 290 €	2,50 €	1,80 €	4,65 €	2,82 €
291 à 400 €	3,25 €	2,10 €	6,80 €	3,95 €
401 à 600 €	4,23 €	2,73 €	8,40 €	5,53 €
601 à 850 €	5,55 €	3,55 €	10,05 €	7,74 €
851 à 1050 €	7,15 €	4,60 €	11,05 €	9,28 €
1051 à 1200 €	9,28 €	6,00 €	12,13 €	11,42 €
1201 à 1350 €	12,06 €	6,60 €	13,36 €	12,14 €
> 1350 €	15,68 €	7,65 €	17,37 €	13,20 €

